



Mainlevée hypothéque judiciaire

Par **Sahuc josee**, le **10/07/2017** à **11:02**

Cher Maître,

Il y a 1 an, nous Avons signé un compromis pour un terrain sur lequel il y a 2 hypothèques judiciaires .

A ce jour, le 1er créancier pose souci: il ne donne pas son accord de main levée. Pourtant, les fonds de la vente couvre sa créance entièrement . Et surtout, il a une somme déjà consignée chez un notaire à son profit et qui couvre aussi entièrement sa créance !

Le 2d créancier lui, a donné mainlevée donc c'est réglé.

Que peut on faire pour le 1er créancier ? Il ne surenchérie pas des 10% en plus du prix de vente mais ne donne toujours pas la mainlevée.il fait traîner certainement pour embêter notre vendeur mais ça nous embête nous aussi !

Merci devance de votre retour.

Bien cordialement,